5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 En savoir plus sur cet article... Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

BLOC 1 - GÉRER LA COMMERCIALISATION DE L'OFFRE D'ENTREPRISE DE BÂTIMENT-GÉNIE CIVIL/TP-VRD

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
 A1.1 Prospection de nouveaux clients Réaliser un suivi commercial personnalisé dans le cadre de la fidélisation client (identification des besoins, apport de solution) Etablissement d'un plan d'action commercial et marketing pertinent 	Prospecter de nouveaux clients en ciblant les marchés correspondant à la stratégie d'entreprise définie par le supérieur hiérarchique (Directeur de Travaux,), en assurant un suivi commercial personnalisé et l'établissement d'un plan d'action commercial et marketing afin de développer le portefeuille clients et le chiffre d'affaires.	Mise en situation professionnelle (oral – 30 minutes): D'après une situation concrète donnée par le jury, réelle et/ou fictive, le candidat doit: - présenter sa stratégie de prospection commerciale au travers d'un plan d'action commercial et marketing.	 Le ciblage des clients est cohérent avec la stratégie de l'entreprise, ses capacités, sa taille et sa santé financière Les choix de clients ciblés sont argumentés L'organisation de la prospection est établie (planning, suivi, rappels,) Le plan d'action commercial et marketing est défini et présenté au supérieur hiérarchique
 A1.2 Elaboration du chiffrage d'un appel d'offre Prise en compte du cadre contractuel (pièces marchés) Réalisation du métré Définition des techniques et méthodes adaptées au projet qu'il soit Bâtiment, Génie Civil, TP ou VRD. Elaboration des prix unitaires des ouvrages (sur la base de ratios, devis, cadences, batiprix) Elaboration des frais de chantier (encadrement, installation de chantier, matériels) 	Elaborer le chiffrage d'un appel d'offre en réalisant le métré de l'opération, en maitrisant les techniques et méthodes BTP, en analysant les pièces marché, en utilisant des ratios, des devis et une analyse des frais de chantier pour finaliser la réponse à l'appel d'offre	D'après le Projet professionnel n°1 « Réponse à appel d'offre : Après transmission d'un Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) par le jury, le candidat doit présenter un rapport écrit à soutenir à l'oral devant un jury interne, d'un projet de réponse à appel d'offre dans lequel il aura à : 1) réaliser à l'écrit - une synthèse administrative et technique des documents - le métré d'une partie du projet - la définition des différents modes constructifs suivant la complexité technique du projet (planning, sécurité, financier,) - la détermination des prix unitaires et les frais de chantier de l'opération. - le prix de vente, sur la base du coût total obtenu et à l'aide des frais généraux et de la marge fixée par l'entreprise 2) soutenir à l'oral (1h): - la synthèse de l'ensemble des points traités précédemment	- L'orthographe et la syntaxe sont soignées - Le langage utilisé est adapté au contexte professionnel (termes techniques,) - La structure de l'écrit est cohérente et facilite la compréhension (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet) - Les clauses essentielles du dossier marchés (DCE) sont présentes dans l'analyse administrative et technique - Le métré doit être présenté de manière claire et compréhensible - Le résultat du métré doit être compris dans les tolérances fixées par le jury - Les modes constructifs sont adaptés au contexte du projet et au cahier des charges de l'appel d'offre - Les choix de prix unitaires intégrés dans l'offre sont cohérents avec le contexte et la nature du projet/des ouvrages à réaliser - Les frais de chantier (les dépenses y compris l'encadrement, la base vie, les consommations,) sont cohérents avec l'organisation générale du projet - La soutenance orale est accompagnée d'une présentation power point bien structurée (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet) et illustrée (graphiques, mots clés, diagrammes,), sans trop de textes La présentation est claire, convaincante et réalisée dans le temps imparti La tenue, posture et éloquence du candidat sont adaptées au contexte professionnel Le langage est soutenu et composé de termes techniques précis.

A1.3 Valorisation de l'offre commerciale de l'entreprise

- Rédaction d'un mémoire technique
- Proposition de variantes avantageuses e innovantes

Valoriser son offre en mettant en avant les atouts de son entreprise sur le plan technique, humain, environnemental, qualitatif, de la sécurité et sociétal à travers notamment le mémoire technique et la proposition de variantes avantageuses, innovantes pour démontrer la plus-value de l'offre à formuler au client

D'après le Projet professionnel n°1 « Réponse à appel d'offre » :

Après transmission d'un DCE par le jury, le candidat doit présenter un rapport écrit à soutenir à l'oral devant un jury interne, d'un projet de réponse à appel d'offre dans lequel il aura à :

1) réaliser à l'écrit :

- rédiger le mémoire technique de l'opération
- proposer une variante innovante et avantageuse selon les besoins exprimés du client.

2) soutenir à l'oral (1h):

- son projet en adoptant une stratégie de négociation pour convaincre le client d'après l'ensemble des points traités précédemment

- L'orthographe et la syntaxe sont soignées
- Le langage utilisé est adapté au contexte professionnel (termes techniques, ...)
- La structure de l'écrit est cohérente et facilite la compréhension (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet)
- Le mémoire technique est complet (ressources de l'entreprise, certifications/ habilitations/qualifications/ agréments, organigramme prévu de l'opération, ressources internes et externes, planning, ...) et clair.
- La variante proposée est argumentée, chiffrée, techniquement cohérente et apporte une plus-value au projet.
- La soutenance orale est accompagnée d'une présentation power point bien structurée (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet) et illustrée (graphiques, mots clés, diagrammes, ...), sans trop de textes.
- La présentation est claire, convaincante et réalisée dans le temps imparti.
- La tenue, posture et éloquence du candidat sont adaptées au contexte professionnel.
- Le langage est soutenu et composé de termes techniques précis.

BLOC 2 - PRÉPARER UN PROJET BÂTIMENT-GÉNIE CIVIL/TP-VRD

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A2.1 Réalisation d'une contre-étude - Définition des modes constructifs - Consultations de fournisseurs et sous-traitants - Optimisation des choix études - Définition des budgets et explication des écarts par rapport à l'étude de base.	Réaliser la contre-étude du projet en définissant les modes constructifs, en optimisant les choix études, en définissant les budgets de l'opération afin de vérifier et valider le budget de l'opération.	- la présentation des résultats de la consultation de	- L'orthographe et la syntaxe sont soignées - Le langage utilisé est adapté au contexte professionnel (termes techniques,) - La structure de l'écrit est cohérente et facilite la compréhension (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet) - La présélection de sous-traitants et de fournisseurs est réalisée à travers une étude comparative (prix, délais, qualité, références,) - L'ensemble des modes constructifs possibles sont étudiés et la solution optimum est retenue - Les choix de l'étude sont analysés et optimisés (sous-traitance ou part propre, installations de chantier, organisation du chantier, modes constructifs,) - Le tableau de budget de l'opération est détaillé et inclus l'ensemble des postes (matériaux, matériels, main d'œuvre, encadrement, locations, frais de chantier,) - Chaque écart avec le budget études est expliqué - La soutenance orale est accompagnée d'une présentation power point bien structurée (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet) et illustrée (graphiques, mots clés, diagrammes,), sans trop de textes La présentation est claire, convaincante et réalisée dans le temps imparti La tenue, posture et éloquence du candidat sont adaptées au contexte professionnel Le langage est soutenu et composé de termes techniques précis.

- L'orthographe et la syntaxe sont soignées D'après le Projet professionnel n°3 « DCE » : - Le langage utilisé est adapté au contexte professionnel (termes techniques, ...) - La structure de l'écrit est cohérente et facilite la compréhension (c'est-à-dire A travers un DCE d'un cas réel d'entreprise (fourni par le jury), le dans l'ordre logique de la présentation d'un projet) candidat doit présenter un rapport écrit à soutenir à l'oral Les démarches administratives nécessaires sont listées. devant un jury interne, dans lequel il aura à : A2.2 Rédaction des documents de préparation de chantier - Le Plan Particulier de Sécurité et de la Protection de Santé est réalisé en fonction Liste et planifie les démarches sur la base du des contraintes du chantier et des modes opératoires/constructifs retenus 1) réaliser à l'écrit : planning général du projet (occupation de la voirie, Le Plan d'Assurance Qualité est établi et répond aux contraintes techniques du - l'analyse des pièces écrites et lister l'ensemble des démarches de survol...) Rédiger les documents de préparation du chantier en administratives nécessaires. Etablissement du Plan Particulier de Sécurité et de établissant la liste des démarches administratives à - Le Plan de Respect de l'Environnement est rédigé en fonction des contraintes du - le Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé Protection de la Santé (PPSPS), Plan d'Assurance réaliser, en établissant le PPSPS, le PAQ, le PRE et leur site (localisation, voisinage, pollution, ampleur du chantier...) (PPSPS). Qualité (PAQ) et Plan de Respect de plan d'action ainsi que les demandes d'agréments de Les risques potentiels sur le chantier sont répertoriés et maitrisés à travers le - le Plan d'Assurance Qualité (PAQ) l'Environnement (PRE) et de l'analyse de risques fournitures et le plan d'installation de chantier pour être plan d'action. - le Plan de Respect de l'Environnement (PRE) correspondant avec leur plan d'action (1/4 d'heure en conformité avec la règlementation et les normes en - Les modes opératoires sont optimisés et intègrent l'analyse de risques. - une étude d'analyse de risques et définir le plan de prévention sécurité, visite périodique, mode opératoire vigueur et ne pas prendre de retard sur le projet. - Les plans d'installation de chantier prennent en compte la réglementation, les associé. intégrant la sécurité...) modes opératoires/constructifs retenus et les flux de circulation (engins, - la définition des différents modes opératoires Elaboration du plan d'installation de chantier et des véhicules, piétons). - les différents plans d'installation de chantier concernant les modes opératoires (méthodes) - La fiche d'agrément est complète. différentes phases du projet (terrassement, gros-œuvre, TCE...) Rédaction des demandes d'agréments de - La soutenance orale est accompagnée d'une présentation power point bien - une demande d'agrément au choix. fournitures structurée (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet) et illustrée (graphiques, mots clés, diagrammes, ...), sans trop de textes. 2) soutenir à l'oral (1h): - La présentation est claire, convaincante et réalisée dans le temps imparti. - son projet en présentant l'ensemble des points traités Les tenue, posture et éloquence du candidat sont adaptées au contexte précédemment et justifier ses choix de préparation et professionnel. d'organisation du chantier - Le langage est soutenu et composé de termes techniques précis. D'après le Projet professionnel n°3 « DCE » : · L'orthographe et la syntaxe sont soignées - Le langage utilisé est adapté au contexte professionnel (termes techniques, ...) A travers un DCE d'un cas réel d'entreprise (fourni par le jury), le La structure de l'écrit est cohérente et facilite la compréhension (c'est-à-dire candidat doit présenter un rapport écrit à soutenir à l'oral dans l'ordre logique de la présentation d'un projet) devant un jury interne, dans lequel il aura à : - Les démarches administratives nécessaires sont analysées et répertoriées. 1) réaliser à l'écrit : A2.3 Planification du projet Le tableau d'interfaces est spécifique au projet (aucun copier/coller de tableau - la liste des tâches à réaliser dans un ordre chronologique de Planifier le projet en listant l'ensemble des tâches en se Lister l'ensemble des tâches issu d'un autre projet n'est accepté) référant au cahier des charges et aux plans, en identifiant y compris les productions et validations des documents - Les points spécifiques autour du gros-œuvre sont analysés. - le tableau d'interfaces entre les différents lots (notamment les les tâches critiques, en les ordonnançant et en identifiant Réalisation des tableaux d'interfaces entre les - Aucune tâche n'est oubliée interfaces avec le lot gros-œuvre) leurs délais, les marges, les jalons et les livrables au différents corps d'état - Les durées de tâches sont cohérentes avec les moyens prévus. le calcul des durées de tâches grâce aux ratios, cadences et regard des ressources et du délai contractuel à l'aide de Le planning est complet et cohérent Identification des tâches critiques moyens mis en œuvre. logiciel de planification (notamment Ms Project...) dans Ordonnancement et identification des délais, Les jalons et les livrables sont correctement positionnés sur le planning · le planning grâce à un logiciel de planification (ici : MS Project le but de maitriser les délais, les ressources humaines et marges, jalons et livrables Le chemin critique est identifié et les marges sont présentées ou équivalent). matérielles - La courbe main d'œuvre est définie et lissée. Utilisation du logiciel de planification - le positionnement des jalons et les livrables sur le planning La soutenance orale est accompagnée d'une présentation power point bien

2) soutenir à l'oral (1h):

technic)

faisabilité.

- le calcul des marges et l'identification des tâches critiques

grâce à la méthodologie du PERT (Program evolution and review

- son projet en présentant l'ensemble des points traités

précédemment et justifier la pertinence du planning et sa

structurée (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet) et

- Les tenue, posture et éloquence du candidat sont adaptées au contexte

illustrée (graphiques, mots clés, diagrammes, ...), sans trop de textes.

Le langage est soutenu et composé de termes techniques précis.

professionnel.

- La présentation est claire, convaincante et réalisée dans le temps imparti.

BLOC 3 - SUIVRE L'EXÉCUTION D'UN PROJET BÂTIMENT-GÉNIE CIVIL/TP-VRD

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
 A3.1 Coordination du projet Animation des réunions de chantier/coordination Vérification du respect des engagements des différents intervenants (date réelle de début et fin de tâches, remises de documents, validations etc) Suivi régulier du planning des travaux à travers les réunions de chantier Actualisation du planning en fonction de l'avancement réel et des nouvelles informations (travaux supplémentaires, changement de modes opératoires et modes constructifs, changement de ratio) 	Coordonner le projet en animant les réunions de chantier, en s'assurant régulièrement du respect des engagements des différents intervenants, du respect du planning établi, en l'actualisant si nécessaire pour s'assurer du respect des délais et pour maitriser les ressources de l'entreprise.	Mise en situation professionnelle (à l'oral – 30 minutes): Par le biais d'une mise en situation professionnelle, réelle et/ou fictive, le candidat doit: - Animer une réunion de chantier - Vérifier que les engagements de chacun soient tenus - Comparer l'avancement réel du chantier par rapport au planning prévisionnel - Mettre à jour les plannings en fonction de l'avancement réel et des nouvelles données du chantier.	 Le compte rendu de réunion est clair Chaque objectif issu de la réunion est daté et assigné à un intervenant. Le compte rendu de réunion intègre les retards dans l'exécution des objectifs Le planning est pointé et intègre les avancées et les retards constatés Le planning actualisé prend en compte l'avancement réel de l'opération et les mesures prises pour tenir le délai.
A3.2 Mise en place des procédures sécurité, environnementales et sociétales de l'entreprise inhérentes au plan d'action - Faire respecter les modes opératoires établis et les adapter si besoin - Contrôler la mise en place des procédures établies et des documents de preuve de leur réalisation - Veille au respect des avoisinants (riverains, propreté des abords, poussière) - S'assurer de l'intégration des nouveaux entrants (employés, ouvriers, sous-traitants)	Mettre en place les procédures sécurité, environnementales et sociétales de l'entreprise sur le projet en faisant respecter les modes opératoires et en les adaptant si besoin, en animant les ¼ d'heure sécurité, en s'assurant que chacun soit formé au poste de travail, en répondant aux rapports du coordinateur SPS, en traçant les déchets, en contrôlant les consommations du chantier, en veillant au respect des avoisinants et en contrôlant, accueillant et formant les nouveaux entrants sur le projet pour s'assurer du respect des normes et règlementations en vigueur.	Mise en situation professionnelle (à l'oral – 30 minutes): Par le biais d'une mise en situation professionnelle, réelle et/ou fictive, le candidat doit: - réaliser des visites de chantier - contrôler la bonne application des procédures et modes opératoires par les compagnons et l'encadrement dont le chargé d'affaires est responsable (qualité des ouvrages à réaliser, normes à respecter, respect des plans, ¼ d'heure réalisés, respect des aires de lavage,) - modifier/adapter le mode opératoire en fonction de la réalité du chantier - s'assurer de la propreté des abords - s'assurer de la bonne réception du livret d'accueil par tout nouvel entrant.	 Les visites sont réalisées et font l'objet d'un compte-rendu et d'un plan d'actions le cas échéant Tous les contrôles (sécurité collective, procédures) sont réalisés lors de visites de chantier Les fiches de ¼ d'heure sécurité et les fiches de contrôles sont renseignées Les modes opératoires sont actualisés le cas échéant Les tours de chantier sont réalisés pour évaluer la propreté des abords Les livrets d'accueil sont signés
 A3.3 Etablissement de la gestion financière Vérification périodique des dépenses et recettes en s'aidant d'un tableau de bord financier et de la compta analytique Projection des recettes/dépenses à fin de chantier Analyse des écarts à fin de période et fin de chantier Définition du plan d'action en cas d'écart Etablir la situation de travaux mensuelle du chantier 	Etablir la gestion financière périodique du projet en vérifiant l'ensemble des dépenses et recettes, en projetant les dépenses/recettes à fin de chantier en analysant les écarts, en définissant un plan d'action pour maîtriser la rentabilité finale du projet.	Etude de cas de « Gestion financière » (à l'écrit – 4h): A travers un cas réel d'entreprise fourni par le jury et d'après les outils transmis (tableau de suivi financier, ratios, tableau de prix, dépenses actualisées, avancement de chantier,), le candidat doit réaliser une étude de cas, dans lequel il aura à: - intégrer les dépenses dans les postes adéquats (matériaux, locations, main-d'œuvre,) - projeter ses recettes et dépenses à fin de chantier - faire ressortir les écarts par rapport au budget alloué - analyser les écarts et mettre en place un plan d'action - établir la situation de travaux du mois en cours.	 L'orthographe et la syntaxe sont soignées Le langage utilisé est adapté au contexte professionnel (termes techniques,) La structure de l'écrit est cohérente et facilite la compréhension (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet) Les dépenses sont affectées dans le bon poste du tableau de suivi financier L'intégralité des dépenses et recettes réalistes est intégrée Tous les écarts sont révélés, corrects et expliqués Le plan d'action est cohérent avec les écarts constatés et permet de limiter le risque budgétaire La situation de travaux est correcte (intégration des retenues de garantie, avance forfaitaire, actualisation/révision des prix,)

A.3.4 Veille à la bonne livraison du chantier

- Contrôle des plans d'exécution techniques (plan de coffrage, de ferraillage, réseaux, corps d'état...)
- En levant l'ensemble des réserves bloquantes du bureau de contrôle, issues du Rapport Initial du Contrôleur Technique (RICT) et des différents Avis durant le chantier, et de la maitrise d'œuvre (visas sur plans d'exécution...).
- Mise en place des essais suivant le cahier des charges (résistance béton, incendie, étanchéité, plomberie, compactage, essais caméras des réseaux enterrés...)
- Analyse des réserves (type, gravité, responsabilité...)
- Réalisation d'un plan d'action : attribution de ressources, planification, gestion contractuelle...

Assurer la conformité des travaux réalisés en levant

l'ensemble des réserves bloquantes du bureau de

contrôle et de la maitrise d'œuvre, en mettant en place

les différents essais, en analysant les réserves et en

définissant un plan d'action pour permettre la livraison

Etude de cas de « Analyse de plans » (à l'écrit - 2h) :

A travers un cas réel d'entreprise fourni par le jury et d'après les plans transmis du projet de construction, le candidat doit réaliser une étude de cas, dans lequel il aura à :

- détecter les incohérences sur les plans (synthèse, conflits entre différents ouvrages, absences de ferraillage, respect des normes incendie/handicap...)
- proposer des solutions techniques pour remédier aux incohérences constatées

Etude de cas de « Réception de chantier » (à l'écrit – 4h) :

A travers un cas réel d'entreprise fourni par le jury et d'après les documents transmis (RICT, les avis du bureau de contrôle et compte rendus de chantier, listes de réserves, CCTP), le candidat doit réaliser une étude de cas, dans lequel il aura à :

- établir la liste unique de réserves
- analyser les réserves :
 - indiquer le corps d'état en charge de la levée de la réserve
 - o définir si la réserve est bloquante ou non
 - o définir la gravité de la réserve
 - o définir l'assurance dont la réserve dépend
- réaliser un plan d'action pour chaque réserve ou groupe de réserves
- lister les essais à réaliser

- L'ensemble des incohérences existantes est détecté
- Les solutions techniques proposées sont réalistes
- L'orthographe et la syntaxe sont soignées
- Le langage utilisé est adapté au contexte professionnel (termes techniques, ...)

- Toutes les réserves sont listées et analysées selon chaque critère défini

- Le plan d'action est pertinent
- Tous les essais mentionnés aux CCTP sont intégrés
- L'orthographe et la syntaxe sont soignées
- Le langage utilisé est adapté au contexte professionnel (termes techniques, ...)

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle

L'évaluation du bloc de compétences est réalisée via des modalités spécifiques d'évaluation détaillées dans le référentiel. La réussite de ce bloc de compétences fait l'objet de la remise d'un certificat.

Le titre de "Chargé(e) de travaux BTP" est quant à lui obtenu si le candidat réussit l'ensemble des blocs de compétences compris au sein de la certification et qu'il réussit les évaluations transverses ci-dessous :

• Mémoire professionnel (compte rendu d'activité en milieu professionnel) remis à l'écrit et soutenu à l'oral devant un jury interne